



édito



Daphné Ract-Madoux

Cheffe de file du groupe de l'opposition municipale et de l'association «Au Coeur d'Itteville»

En effet, lors des voeux aux Ittevillois, le maire a revisité son bilan et réécrit l'histoire de ses 5 années catastrophiques à la tête de la commune avec sa première adjointe.

Cinq longues années de lente agonie pour Itteville qui dépérît.

Ce début d'année 2025 a commencé par la période des voeux à la population sur notre territoire du Val d'Essonne. Des moments de partage et de bilan des actions municipales des villages voisins auxquels nous avons participés.

Mais cette concorde fut de courte durée que cela soit sur la scène internationale et en Europe, mais aussi dans notre village.

En effet, lors des voeux aux Ittevillois, le maire a revisité son bilan et réécrit l'histoire de ses 5 années catastrophiques à la tête de la commune avec sa première adjointe.

Cinq longues années de lente agonie pour Itteville qui dépérît.

Les conseils de quartiers du mois de février n'ont malheureusement fait qu'accentuer cette fracture du maire et de son équipe avec la réalité de son mandat et la vie des Ittevillois. Ces réunions ont été un festival de dossiers mal maîtrisés, de fautes rejetées sur les autres, de réponses à côté de la plaque et même d'énerverments envers les habitants.

De nombreux sujets intéressent pourtant les Ittevillois : une gestion communale qui génère un excédent alors que les routes sont laissées à l'abandon, les problèmes de stationnements et de circulations, la modification de trajet de bus, les constructions de logements, la sécurité et les incivilités au volant, les caméras de vidéo-protection, les commerces de proximité qui ne sont pas soutenus ou la désertification médicale de notre territoire.

Autant de dossiers laissés soit sans réponse, soit avec des solutions imposées sans concertation avec les habitants !

Cinq longues années avec un maire et sa première adjointe aux commandes pour le pire.

Si le maire a rédigé récemment un post sur les réseaux l'attaquant violemment, la décrivant avec des qualificatifs peu gratifiants et nous mettant même en garde contre elle, il ne lui a toujours pas retiré ses délégations et son indemnité de 1ère adjointe.

En mars 2026, se dérouleront les élections municipales. Nous avons devant nous une année pour vous proposer des orientations et un projet pour notre village. Une année pour continuer à vous représenter au conseil municipal, pour nous battre sur chaque dossier, chaque sujet et faire des propositions.

Une année pour tourner une page et en ouvrir une autre, vers l'avenir.

Daphné Ract-Madoux

le maire a revisité son bilan et réécrit l'histoire de ses 5 années !

Stationnement des riverains chemin du Lanscanet : un curieux cadeau de Noël

Quelques jours avant Noël, les riverains du chemin du Lanscanet ont reçu un courrier dans leurs boîtes à lettres leur disant qu'à partir de fin décembre, s'ils stationnent sur les trottoirs, ils auront une amende !

Il faut préciser que cette rue possède 2 trottoirs et une chaussée étroite en sens unique qui ne permet pas de stationner « à cheval » sur le trottoir et la voie. Si on peut comprendre que les voitures stationnées gênent le passage des piétons, il nous paraît primordial de concerter avec les habitants et les services compétents avant d'imposer, tout seul, une décision !

La réglementation est claire, lorsque la configuration de la rue ne permet pas de stationner à cheval ou sur la chaussée, il peut être autorisé de se garer sur le trottoir. A partir de là, il existait plusieurs solutions pour trouver un équilibre entre la sécurité des piétons et le besoin de stationnement pour les riverains et leurs invités.

Vu le tollé que ce courrier a provoqué, le maire a dû faire marche arrière et a décidé cette fois-ci de permettre le stationnement sur un des côtés, libérant ainsi l'autre pour les piétons.

Encore un problème de méthode ! Dans ce genre de situation, une réunion préalable paraissait une évidence. Elle aurait permis de poser le problème, de faire différentes propositions et de recueillir l'avis des riverains. On pouvait ainsi permettre le stationnement sur un trottoir de manière alternée (pour ne pas pénaliser les mêmes habitants) ou permettre ce stationnement les soirs, weekends soit en dehors des périodes scolaires (accès aux écoles et centre de loisirs).

En plus, lorsqu'on met en avant un problème et que l'on décide de verbaliser les habitants il faut le faire dans les règles et l'appliquer à toute la commune : ici, ce n'est pas le cas, les places de parking sur trottoir doivent être matérialisées avec un marquage au sol !



Deux évènements récents, concernant la circulation des bus au Domaine et le stationnement au Bourg, montrent que ces sujets essentiels ne sont, ni réfléchis, ni surtout concertés avec les Ittevillois, pourtant premiers concernés.

Il faut revoir la méthode !

La modification du parcours du bus 4305 par l'avenue Mozart : une demande du maire

Les habitants du Domaine ont eu la surprise de découvrir dans une publication municipale que le parcours du bus 4305 serait modifié pour emprunter l'avenue Mozart. Une annonce qui suscite de nombreuses interrogations et indignations.

Depuis 2022, l'itinéraire du bus 4305 avait été revu afin de réduire les croisements de véhicules dans l'avenue de la Brière. Cette décision, prise à l'époque par le maire et son équipe, était déjà contestée vue le manque de concertation avec les habitants. Après plus de trois ans de fonctionnement, le maire a, sans consultation préalable, demandé à la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE) de modifier à nouveau le tracé du bus, obligeant ce dernier à remonter l'avenue de la Brière et à circuler sur l'avenue Mozart, qui serait mise en sens unique.

A la réunion de quartier du Domaine, cette décision a provoqué un tollé et une réprobation unanime des habitants présents. Déplacer un arrêt de bus de 150 mètres sans augmenter la fréquence des bus en journée ne favorise pas leur utilisation. De plus, aucune étude de circulation n'a été réalisée pour évaluer l'impact du passage du bus sur l'ensemble des voies du Domaine, notamment les avenues de la Brière, Michel-Ange, Paul Verlaine, Pasteur et du Général Leclerc.

Interpellé sur ces incohérences, le maire s'est montré très confus dans ses explications, allant jusqu'à adopter une attitude agressive face aux ittevillois en quête de réponses.



Il ne sert à rien d'imposer une modification contestable, il faut avant tout consulter et échanger pour cerner les éventuels besoins. Des habitants du Domaine ont fait une demande légitime lors de cette réunion : que l'arrêt du bus sur la route de Saint-Vrain (RD8) puisse être sécurisé.



Pour retrouver les gazettes :
Scannez les QR Codes ci-dessous



La gazette N°1



La gazette N°2



La gazette N°3

Zoom sur...

► Chloé Pagney, une fleuriste ittevilloise pour tous vos événements



Chloé Pagney a fondé « L'atelier en herbe » et s'est spécialisée dans la création florale de tous les événements de vie comme les fêtes de famille ou les mariages.

Sa passion a débuté avec la fleur séchée magnifiée dans la transformation d'objets chinés puis elle a complété son activité avec les fleurs fraîches et végétaux pour l'évènementiel.

Affectionnant particulièrement les ambiances d'un romantisme sauvage, baroques et les végétaux étonnantes, Chloé saura prendre le temps de vous conseiller pour la création d'une décoration à votre image.

C'est dans son atelier, chez elle à Itteville, que ses créations prennent vie. Pour elle, chaque mariage, chaque événement est unique et le décor floral créé l'est également. Les couleurs, les matières, les tonalités, les odeurs, les formes des compositions, les supports : tous les détails comptent et participent à la magie.

Chloé a participé à des projets comme les décos de Noël du château de Chambord, les décos pour la Saint Valentin de Guerlain, des mariages, des séminaires, des décos de vitrine, la déco sur des tournages de films ou des shooting photos...

Retrouvez les créations de L'atelier en herbe sur Instagram @chloelatelierenherbe et sur mariages.net. Contact : 06 04 03 99 25

Credits photo @charlendrouelphotographe

► La Boulangerie du Domaine se renouvelle

Tous les clients attendaient avec impatience la réouverture de la boulangerie, effective depuis le 24 février.

Malgré les difficultés rencontrées, Catherine et Lucie ont su transformer cette épreuve en une opportunité grâce aux soutiens des habitants, des élus et de la chambre de métiers.

La boutique a été rénovée et propose désormais un espace convivial avec tables, chaises et fauteuils pour déguster un thé ou un café accompagné de viennoiseries.

Un véritable lieu de convivialité pour le Domaine.



La Gazette N°4 est une publication de l'Association Au cœur d'Itteville

aucoeurditteville@gmail.com

Directeurs de publications :

Pascal Valentin et Daphné Ract-Madoux

Imprimé par Imprimerie PAYARD (Marolles en Hurepoix)

3300 exemplaires sur papier labellisé et issu de forêts gérées durablement.

Distribué par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

Crédit photos : ©FREEPIK

Illustrations reproduites avec l'autorisation de BirdsDessines.fr qui ne peut être tenu responsable des propos tenus dans les phylactères.

Au cœur des finances

Un excédent budgétaire en fonctionnement et des routes pas entretenues : cherchez l'erreur...



À la clôture de l'exercice budgétaire 2023, la commune affichait un excédent de fonctionnement de 427 000 €.

Pour l'année 2024, le maire a annoncé, lors des réunions de quartiers, un nouvel excédent de 500 000 €, une somme conséquente qui aurait pu être investie, notamment dans des travaux d'entretien de la voirie qui peuvent être réalisés sur le budget de fonctionnement.

Pourtant, au lieu d'agir avec transparence, comme cela avait été promis lors de leur campagne en 2020, l'équipe du maire et sa première adjointe se montrent flous sur la gestion précise de ces fonds. Les excédents s'accumulent chaque année, alors que le maire prétend manquer de moyens pour agir. Cette affirmation est trompeuse et fausse.

Bien qu'un excédent ait été enregistré en 2023, le maire avait proposé une augmentation de la fiscalité pour le budget 2024. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons voté contre ce budget. Par la suite, la Cour des Comptes avait même baissé le taux d'augmentation des impôts !

Un excédent aussi élevé, année après année, n'est pas le signe d'une gestion saine, mais bien d'un budget mal anticipé et mal géré. Ce constat révèle un manque d'investissement flagrant au service des habitants. Refuser d'utiliser ces ressources pour améliorer le quotidien des Ittevillois,

tout en invoquant le manque de moyens, peut être perçu comme une mauvaise foi manifeste ou une incapacité à définir des priorités budgétaires cohérentes. Malheureusement, c'est peut-être un mélange des deux.

Une commune ne doit pas fonctionner comme une entreprise qui cherche à accumuler des fonds. Elle doit au contraire optimiser ses finances pour le bien-être de tous.

Et encore plus lorsque l'on décide d'augmenter les impôts, ce qui, dans ce cas, semble ne servir à rien. Pire encore, même les services municipaux peinent à fonctionner correctement à cause du manque de moyens.

En mai 2024, un diagnostic de l'état des voiries a été réalisé, et il a mis en évidence la dégradation de nos 35 km de voiries communales. Une première phase de travaux a été proposée, incluant 70 opérations pour un montant de 200 000 euros. Pourquoi ces travaux n'ont-ils pas été réalisés, ni même commencés ?

En 2025, nous serons plus vigilants que jamais sur les dépenses proposées par le maire et son équipe. Nous lui rappellerons que des subventions et des financements complémentaires doivent être sollicités pour alléger la charge de la commune. Nous exigerons un programme de réhabilitation des voiries, et qu'il se concrétise enfin.

Le maire ne cesse de clamer que la commune manque de moyens pour financer des projets essentiels comme l'entretien et la réfection des équipements et des voiries : les chiffres racontent une tout autre histoire !

Le Vrai du Faux des conseils de quartiers

Début février, les conseils de quartiers se sont tenus pour plusieurs secteurs d'Itteville. Les élus d'Au cœur d'Itteville étaient présents à ces réunions, qui ont rassemblé entre 2 et plus de 80 habitants. Bien que ces conseils permettent de diffuser des informations, nous déplorons qu'elles soient souvent incomplètes ou imprécises, et que sur plusieurs sujets, les Ittevillois n'aient pas été consultés, comme pour la déviation de bus au Domaine ou les projets de construction au Bourg.

FAUX Le maire a dit : « On finit l'année avec 500 000 euros d'excédent, c'est bien »

VRAI Finir l'année 2024 avec un tel excédent de fonctionnement, alors que les routes ne sont ni réparées, ni entretenues, ce n'est pas bien. C'est le signe d'une mauvaise gestion.

FAUX Le maire a dit : « Avec le budget fait par la Chambre Régionale des Comptes, on ne peut rien faire »

VRAI La Chambre Régionale des Comptes a établi un budget 2024 avec 2,3 millions € d'investissement et 9,2 millions € de fonctionnement. Bien que l'investissement soit limité, des marges de manœuvre existent, y compris la possibilité d'un budget modicatif en fin d'année.

Reste à savoir gérer...

VRAI Le maire a dit : « On n'a pas d'argent pour réparer les routes »

FAUX L'entretien et la réparation de voiries peut se faire sur le budget de fonctionnement. Avec 500 000 € d'excédent, on aurait pu sachant qu'une palette de 40 seaux d'enrobé coûte 1 000 €.

Négliger cet investissement au profit d'un excédent montre une gestion inefficace des priorités de la commune.

FAUX Le maire a dit : « On a récupéré une ville avec 12,5 millions de dettes, on ne pouvait donc rien faire »

VRAI En 2020, la dette était de 10,8 millions €, incluant la construction du Gymnase Pesquet et dont 4,7 millions € étaient encore disponibles au début du mandat, ces fonds ont été gaspillés par l'équipe en place. Où sont passés ces millions ?

Un florilège de réponses incomplètes. On ne peut malheureusement pas toutes les recenser ici...

Le maire a dit : « Les associations de la ville ont toutes eu leur subvention »

C'est vrai, mais incomplet. Il oublie que son équipe avait réduit arbitrairement certaines des subventions.

Les élus d'Au Coeur d'Itteville ont fait modifier ces montants en Conseil Municipal et M. le maire et ses acolytes ont voté contre ces augmentations....

Enfin des trains semi-directs quotidiens côté RER D !

En 2019, la réorganisation du transport du RER D a créé des ruptures de charges, rallongeant les trajets des habitants du sud Essonne..

augmenter les fréquences. Daphné Ract-Madoux reste plus que jamais impliquée pour améliorer le quotidien des habitants du sud Essonne.

Face à cette situation, des communes, les élus et des associations de défense des transports (ADUMEC...) se sont fortement engagées. Les communes de Ballancourt, Corbeil-Essonnes, Étiolles, Le Malesherbois, Ris-Orangis, Soisy-sur-Seine se sont mobilisées pour cofinancer une étude sur la faisabilité d'une nouvelle ligne, la « Ligne S », proposant des trajets semi-directs vers Paris..

Daphné Ract-Madoux, sénatrice de l'Essonne et conseillère municipale d'Itteville, a joué un rôle déterminant dans ce combat. Elle a porté le dossier auprès des institutions, œuvrant auprès de la Région, de la SNCF, d'Ile-de-France Mobilités, et a interpellé le ministre des transports au Sénat. Son engagement a permis d'avancer sur ce projet crucial pour le sud Essonne.

Aujourd'hui, la ligne S est en expérimentation, mais le combat continue : il faut pérenniser cette ligne et en

Depuis décembre 2024, la nouvelle ligne S offre 4 trajets matin et soir, permettant de rejoindre Paris plus rapidement via un trajet semi-direct.



Ici le QR Code pour retrouver la vidéo de la question au gouvernement.

